

Les missions locales ont été créées en mars 1982, par décret ministériel, à la suite du "Rapport Schwartz" sur le développement du chômage et de la précarité sociale chez les jeunes.

Elles ont pour vocation, en partenariat avec les Collectivités Territoriales et l'Etat, de favoriser l'insertion des jeunes de 16 à moins de 26 ans non scolarisés, et de lutter contre l'exclusion.

Leur rôle est d'accueillir, d'informer et d'orienter tous les jeunes qui se présentent à elles, en centrant leur intervention sur ceux qui rencontrent des difficultés importantes d'insertion professionnelle et sociale.

Dans le cadre de leur mission de service public, elles proposent aux jeunes un accompagnement personnalisé qui porte sur l'emploi et la formation, mais aussi sur des difficultés sociales et de santé (de mobilité, de logement, de droits civiques...).

La relation avec le jeune est basée sur :

- L'approche globale des problématiques d'insertion
- La gratuité des prestations
- le volontariat des jeunes
- l'absence de contrainte réglementaire.

Les métiers des missions locales sont principalement de trois natures, à savoir :

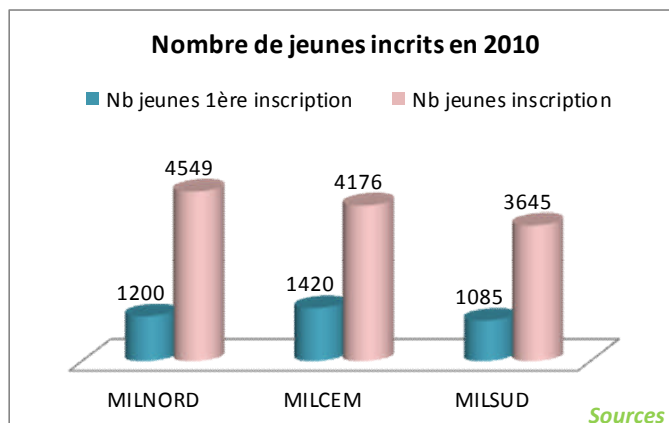
- ⇒ Accompagner les jeunes dans leur parcours d'insertion
- ⇒ Mobiliser l'ensemble des solutions existantes localement en matière de formation, d'emploi et de vie quotidienne (animation de réseaux de partenaires)
- ⇒ Observer les situations des jeunes et être force de proposition pour la mise en place de nouveaux dispositifs d'insertion afin de répondre au mieux aux difficultés des jeunes sur le territoire.

En Martinique, il y a 3 missions locales :

- La Mission Locale du Nord de la Martinique (MILNOR)
- La Mission Locale du Centre de la Martinique (MILCEM)
- Et la Mission Locale de l'Espace Sud Martinique (MILSUD).

↳ **Nombre de jeunes inscrits et reçus au 31 décembre 2010**

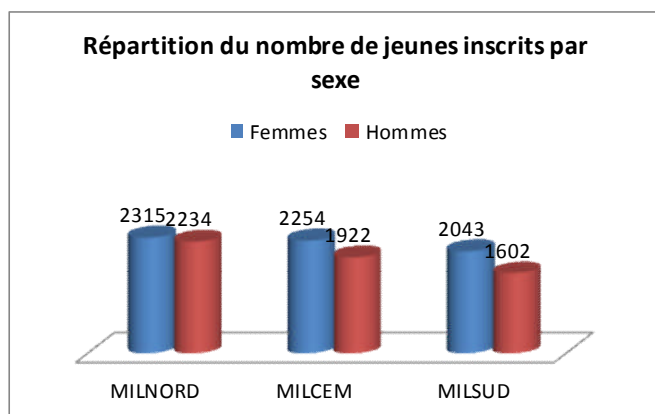
En 2010, 12333 jeunes étaient inscrits sur l'ensemble des 3 missions locales. La répartition se fait comme suit :



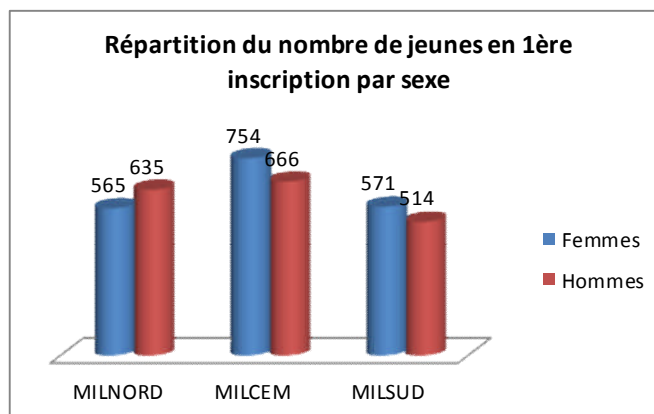
A la mission locale du centre de la Martinique, les nouvelles inscriptions représentent 47% des jeunes qui ont été suivis en 2010 contre 26% et 30% respectivement pour les missions locales du nord et du sud de la Martinique.

Caractéristiques des jeunes suivis 31 décembre 2010

Le sexe



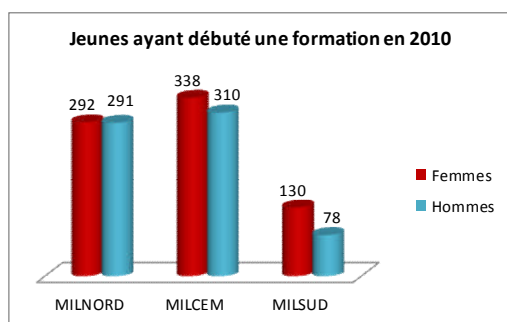
Sources : MILNORD, MILCEM, MILSUD



Sources : MILNORD, MILCEM, MILSUD

Les femmes sont généralement plus nombreuses que les hommes. Néanmoins, les jeunes reçus en 1er entretien à la mission locale du nord de la Martinique étaient majoritairement des hommes en 2010.

Nombre de jeunes ayant débuté une formation



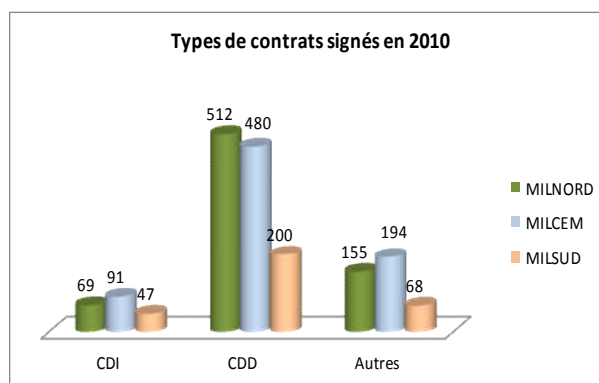
Sources : MILNORD, MILCEM, MILSUD

Dans les 3 missions locales, les femmes sont plus nombreuses à suivre des formations que les hommes.

Le nombre de jeunes ayant débuté une formation en 2010 est 2 fois moins important dans la mission locale du sud que dans les autres.

Insertion des jeunes suivis en missions locales

La plupart des contrats signés par les jeunes inscrits en missions locales sont des contrats à durée déterminée. En effet, cela représente plus de 66% de l'ensemble des contrats en 2010. Les contrats à durée indéterminée ne représentent que 11% des contrats. Les autres contrats (contrats aidés, apprentissage, contrats de professionnalisation) sont 2 fois plus nombreux : 23%.



Sources : MILNORD, MILCEM, MILSUD

Association de Gestion de l'Environnement de la Formation en Martinique
Immeuble Foyal 2000 - Place Lafcadio Hearn - Rue du Gouverneur Ponton
97200 FORT DE FRANCE
Site web : <http://www.agefma.org/>
Tel : 05 96 71 11 02 / Fax : 05 96 73 57 08